Image not found or type unknown

Comment déterminer la convention collective qui vous est applicable ?

publié le **06/07/2012**, vu **859 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Une convention collective a pour objet de compléter et d'adapter les dispositions du Code du travail à un secteur d'activité donné. Il s'agira par exemple de précisions sur les salaires minimaux, les périodes d'essai, le régime de prévoyance, etc. Comment trouver la convention collective applicable ?

Lire l'article

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés